



# Attac Limousin

Association pour la Taxation des Transactions  
financières pour l'Aide aux Citoyens

Infos et actions  
Bulletin des Comités  
Locaux de Corrèze,  
Creuse et Haute-Vienne

Juin-Juillet 2008  
Bimestriel - n°54 - 1€

## Du pétrole ? Des idées ?

Le prix du baril de pétrole (159 litres environ) s'est récemment envolé, il a été multiplié par cinq depuis 2003, et nul ne peut prévoir l'évolution prochaine.

Diverses causes sont à prendre en compte. Le président de l'OPEP, l'Algérien Chakib Khelil, a indiqué dernièrement que la flambée des cours était provoquée par l'affaiblissement du dollar et la spéculation. La crise financière aux Etats-Unis a, en effet, incité les fonds d'investissements à rechercher des placements plus rentables dans les matières premières comme les hydrocarbures. De son côté, le commissaire européen à l'énergie, Andris Piebalgs, a soutenu que le principal problème résidait dans l'insuffisance de l'offre et non dans la spéculation sur les marchés. Cependant, pour 2008, la demande mondiale ne devrait pas augmenter ; elle pourrait même baisser aux Etats-Unis en raison de la récession qui s'installe. Par ailleurs, l'Arabie Saoudite a annoncé une hausse de sa production.

C'est toutefois l'occasion de rappeler que le pétrole n'est pas une énergie renouvelable et que les stocks ne sont pas inépuisables. D'après la compagnie pétrolière Total, le pic (ou maximum) de la production mondiale de pétrole interviendra dans la décennie 2020. Mais selon l'ASPO (Association for the study of peak oil), il serait imminent, environ pour 2008. Si, une fois le déclin de la production entamé, la consommation continue au même rythme qu'avant, les tensions s'accroîtront encore sur le marché du pétrole.

Il est grand temps de prendre en compte cette donnée pour élaborer des politiques permettant de contrôler les marchés financiers et de réduire la consommation énergétique de manière globale. Il est impératif de préserver les ressources (et le climat !) pour les générations futures ; il est tout aussi impératif de maîtriser les coûts pour les plus démunis.

J.M.



**Forum Social  
Limousin à  
Beaubreuil :**  
un grand merci  
à Gilles d'Attac  
Pays d'Aix  
pour ses jeux  
extrêmement  
pédagogiques  
sur les enjeux  
de nos  
combats !

## 50 euros d'amende pour avoir refusé de se soumettre à un test ADN !!!

Vendredi 20 juin, le Tribunal de Grande Instance de Limoges a rendu son verdict concernant Alain Dorange : Il le désigne coupable d'avoir refusé de se soumettre à un test ADN et l'a condamné à une amende de 50 euros. Le 6 mai dernier, près d'une centaine de militants s'étaient rassemblés devant le tribunal de Limoges lors de l'audience pour soutenir Alain Dorange et dénoncer des pratiques judiciaires qui portent de plus en plus atteinte aux droits de l'Homme.

A la sortie du tribunal de Limoges, lors de l'audience du 6 mai dernier. Précédemment, il avait été jugé et condamné en appel à Orléans pour avoir participé au fauchage d'un champ de maïs transgénique. Grâce à la loi Sarkozy de 2003, les prélèvements d'ADN, qui ne devaient concerner au départ que les "dangereux criminels", doivent désormais permettre le fichage de toutes les personnes jugées même pour un fait mineur.

Maitre Jean Eric Malabre, dans sa plaidoirie avait longuement insisté sur le caractère dangereux d'un fichage ADN qui concerne déjà plusieurs centaines de milliers de personnes. Il avait particulièrement mis en cause ces méthodes de prélèvement d'ADN qui visent de plus en plus à intimider les militants politiques et syndicaux. Il a souligné les dérives qui se produisent déjà dans la gestion des fichiers et les nouvelles formes de discriminations qui pourraient en résulter à l'embauche, dans les assurances ou les prêts bancaires... Après avoir mis en évidence le gène du "déviant", pourquoi ne pas dire que tel gène prédispose à telle maladie ou tel autre à tel positionnement politique ?.

Le Comité de soutien d'Alain Dorange regroupe les organisations suivantes : ATTAC, Amis de la terre, Limousin Nature Environnement, Amis de la Conf, les Jeunes Verts, LDH, Chlorophylle, La Maison des Droits de l'Homme, CGT, FSU, UNSA, Confédération Paysanne, Verts, LCR, PCF, ADS. Les municipalités de St Junien, Guéret, Limoges, Rochechouart et La Jonchère ont voté des motions de soutien.



Attac est engagée (avec notamment Greenpeace, Les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, Inf'OGM, Via Campesina, Sciences citoyennes, Sherpa, Editions la Découverte) pour la diffusion du film « **Le monde selon Monsanto, de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien** » de Marie-Monique Robin.

Le site :

[www.combat-monsanto.org](http://www.combat-monsanto.org)

En librairie : **le monde selon Monsanto : De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien**, La Découverte, 372 p., 20 €

## ENQUÊTE FACTURE D'EAU

Nous lançons une enquête sur **les prix de l'eau dans le département**. Pour tous ceux qui habitent hors de Limoges, si vous pouvez nous envoyer **une photocopie de votre dernière facture** et éventuellement celles des mois de décembre des années précédentes (2005 à 2007).

Merci d'avance !

Courrier à adresser à :  
Attac 87 – 37 rue F. Mistral –  
87100 Limoges.

Par mél à [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org)

Merci à ceux qui ont déjà répondu !

Nous disposons aussi du « **Guide de survie dans la jungle du marché de l'eau** » réalisé par le groupe de travail Eau d'Attac, de 20 pages, à destination des usagers, les informant de manière pratique tout en reliant préoccupations concrètes et enjeux globaux.

## NOUVELLES D'ATTAC 19

### Appel à Contributions !

Vous pouvez faire passer des articles pour le bulletin d'Attac Limousin via Nanou Alfare :

[nanou.wa@laposte.net](mailto:nanou.wa@laposte.net) !

Voir le panier du militant sur la feuille jointe

## NOUVELLES D'ATTAC 23

9, rue des Cerisiers - 23000 St-Laurent - Tél : 06 30 53 89 29

*Soirée-débat « Nouveau Code du Travail, Salariés en péril ! » du  
15 Mai 08*

### **Gérard Filoche et le Code du Travail**

**Le célèbre Inspecteur du Travail a évoqué à Guéret, « les dangers du nouveau Code du Travail ».**

A l'initiative d'Attac 23, Gérard Filoche était l'invité d'une réunion publique sur le thème « Nouveau code du travail : danger, les salariés en péril ». En effet, depuis le 1<sup>er</sup> mai, le nouveau code du travail est applicable, une réforme passée quasiment inaperçue au milieu des réformes de tous ordres actuellement.

Danièle Delanaud, présidente d'Attac 23, a ouvert la soirée par cette question : « *Cette modification s'est-elle réellement faite à droits constants, ou a-t-elle été l'occasion de modifications dangereuses pour les salariés?* ». C'est cette hypothèse que Gérard Filoche, membre du Conseil scientifique d'ATTAC, inspecteur du travail et auteur de nombreux ouvrages, s'est employé à démontrer. Pour lui, ce nouveau Code du travail se traduit « *par un contrôle beaucoup plus difficile de la durée du travail et des heures supplémentaires non payées. Certaines catégories de salariés (salariés agricoles, assistantes maternelles, éducateurs, marins, salariés d'EDF-GDF, ne dépendent plus du code du travail, mais d'autres codes, et ainsi leurs droits n'évolueront plus en même temps (alors que par exemple il avait fallu attendre 68 pour que le salaire minimum agricole rejoigne le salaire minimum commun). Cette modification limite aussi le droit des apprentis désormais simples stagiaires, elle diminue la responsabilité des employeurs en matière de sécurité, affaiblit les Prud'hommes et l'Inspection du travail, elle permet le déclassement de 500 lois (totalement ou partiellement) en décrets, qui eux sont modifiables sans passer par le Parlement. Bref, un processus antidémocratique qui bafoue 130 ans d'avancées sociales* ».

Un tableau qui a donné l'occasion de nombreux échanges avec la salle, et une réussite à l'actif d'ATTAC 23 !

Extrait d'un article de « l'Echo » de la Creuse

Voir le panier du militant sur la feuille jointe

## Ballade irlandaise

Purée, la pile qu'ils se sont encore prise ! Jusqu'au bout, leurs sondages avaient claironné la victoire de leur "oui". Puis avaient un peu bafouillé au dernier moment : euh... bon... ça va être ricrac. À moins de 50 % de participation, le "non" des gueux a ses chances ; à plus de 50%, ça devrait le faire pour notre "oui" lumineux.

Résultat : 53% de votants et 53,4% pour le "non" ! La rouste.

La veille encore, un conseiller du ministre irlandais des Affaires européennes avait pourtant clamé sa certitude d'avoir perçu "une remontée du oui sur le terrain". Aussi grandiose que les affirmations récentes des "spécialistes" annonçant la fin de la crise financière mondiale... tandis que retentissaient déjà les appels au secours de plusieurs nouvelles banques en plein bouillon.

Ils s'y étaient pourtant encore une fois TOUS mis, les gouvernants, l'opposition officielle, les médias du microcosme autorisé. TOUS ! N'avaient pas ménagé leurs efforts, jusqu'au dernier jour, jusqu'aux portes des isoloirs. Pour colmater la brèche qu'ils sentaient s'ouvrir dans leurs arrogantes certitudes.

Et vlan, pan sur la gueule !

Les voilà maintenant qui crachent leur dépit : rien que des ingrats, ces "nil" ("nonistes" en irlandais), après toutes les subventions européennes qu'ils ont empochées ! Rien que des pro-avortements, des trouillards archaïques qui rejettent le "progrès", des ignares qui ignorent nos bienfaits et nos mérites auto-proclamés. Cinq petits millions de bouseux qui décident du sort de cinq cent millions d'Européens.

Hé hé hé, chiche que vous fassiez voter les quatre cent quatre-vingt quinze millions qui restent !

Mais non, ni une, ni deux, vous voilà déjà en train de mijoter des combines pour contourner la baffé irlandaise et continuer vos sales affaires. Rien n'arrête votre suffisance, sauf que...

Sauf que des fois, la réalité et les paires de beignes sur le nez vous rattrapent douloureusement !

Retroussons nos manches, camarades, astiquons nos revers de mains.

Et savourons un instant sans retenue le spectacle jubilatoire de leur déconfiture. C'est pas tous les jours qu'ils sont rigolos.

Le Yeti

**L'Irlande : l'autre pays du mouton ... noir !**

## **Grande distribution : il suffirait que les puissants soient encore plus puissants et que les consommateurs comparent les prix, pour les faire baisser ? Qui croira à cette fable ?**

Face au mécontentement des consommateurs, aux interrogations de plus en plus grandes vis à vis du rôle et du système de la grande distribution en France, une campagne idéologique s'est développée pour préparer le terrain à une libéralisation sans précédent de tous les secteurs de l'économie.

Depuis octobre 2007, est dénoncé le principe de précaution car il freinerait la concurrence par les prix et empêcherait de redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs. Le rapport de la "commission pour la libération de la croissance française", de Jacques Attali, en développant cette idée préparait le socle des lois à venir. Début 2008, une étude providentielle sur les "prix qui flambent", permet au secrétaire d'État à la consommation, Luc Chatel, de pousser un coup de gueule déterminé : "Il faut mettre de la liberté dans les relations commerciales" et " rendre les négociations commerciales définitivement aux consommateurs justifiant ainsi sa loi de décembre 2007 et de la « modernisation de la vie économique" voulue par Nicolas Sarkozy.

Dans l'urgence de lutter contre la "flambée des prix", les cris du ministre ne visent-ils pas à masquer les raisons historiques des prix plus élevés en France provoqués par le contournement mafieux des lois destinées à freiner le développement de la grande distribution, laissant des régions entières aux mains des grands groupes qui s'entendent comme larrons en foire pour imposer leurs prix, ( 6 centrales d'achat contrôlent 80% du marché alimentaire en France) ?

S'appuyant sur cette campagne, le gouvernement engage rapidement certaines mesures sur la nécessaire "croissance" et le "pouvoir d'achat" des Français pour alimenter la croissance, (que les débats du Grenelle avaient pu paraître mettre en danger devant l'urgence environnementale) et rassurer les industriels de la production et de la distribution ..

Dès décembre 2007, la loi Chatel "sur le développement de la concurrence au service des consommateurs" prétend "moderniser" les relations commerciales. Elle légitime les "marges arrières". Ces "marges arrière", exception française, avaient été déployées par la grande distribution pour contourner l'interdiction de revente à perte. Elles consistent notamment en une "refacturation" aux fournisseurs, par les distributeurs. Au lieu de remettre en cause ces marches arrières, la loi les aggrave, servant les intérêts des industriels les plus puissants . Elle autorise l'ouverture, sans limite réelle, des magasins le dimanche, grignotant encore un peu plus le droit du travail et les parts de marché des commerçants de centre-ville.

Mais la suite est déjà annoncée, avec le projet de loi dit : "modernisation de la vie économique"

porté par la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, Christine Lagarde.

### **Où en est-on du projet ?**

Le projet de loi a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, le 17 juin 2008. Il avait été présenté en Conseil des ministres le 28 avril 2008.

Le projet de loi comporte trente mesures qui se répartissent en quatre grands titres : statut de l'entrepreneur, dynamiser la concurrence, renforcer l'attractivité de l'économie française, mobiliser les financements au service de l'économie française,

Dans le secteur de la Grande Distribution, ce volet complète le démantèlement des lois Galland et Raffarin. En particulier, il rend les tarifs commerciaux négociables (la loi Galland imposait aux fournisseurs un tarif unique par produit et par volume pour tous les clients). Il vise à réformer la loi Raffarin sur l'urbanisme commercial et ses conditions contraignantes d'ouverture ou d'agrandissement de magasins. L'objectif étant de multiplier les surfaces de vente.

C'est le jackpot pour la grande distribution ! Avec la modification du seuil de revente à perte, la liberté de tarification, la liberté d'implantation et l'assouplissement des règles d'ouverture des magasins, la Grande Distribution est autorisée, sans restriction, à développer ses points de vente et reste bel et bien maître du jeu, encouragée à une pseudo guerre des prix. Seuls les plus gros industriels seront en mesure de négocier. Par contre, davantage de petits commerçants de proximité artisans et agriculteurs locaux devront fermer leur porte. Ce sera une concentration encore accrue côté production et côté distribution, tout en exacerbant les conséquences sociales et environnementales.

Qui peut croire que plus de concurrence entre les grands industriels de la distribution et de la production bénéficiera aux consommateurs, que nous pourrions demain négocier avec Carrefour, Leclerc, Nestlé, Danone et les autres ? ...Il est temps de revenir sur les raisons qui ont conduit à l'échec des différentes lois et à la situation de monopole de la grande distribution en France avec un système de corruption et le laxisme des institutions.

Combien de temps encore les consommateurs seront-ils les corbeaux de la fable ? Non Madame Lagarde, il ne suffit pas **que le gouvernement rende les puissants encore plus puissants et que les consommateurs comparent les prix, pour les faire baisser. Ce n'est pas dans la Grande Distribution que les citoyens trouveront la solution de leurs problèmes, mais dans une démarche citoyenne vers une autre façon de consommer.**



## Forum Social du Limousin - Beaubreuil 2008

Après les quatre premiers *Forums Sociaux Limousins* d'abord en Creuse, ensuite en Corrèze, l'ensemble des associations et des membres du Forum Social avait décidé de faire le 5ème Forum Social Limousin dans la capitale régionale en deux lieux symboliques.

D'abord « Mais l'usine » au centre de Limoges, ancienne usine de porcelaine transformée en un lieu de culture ouvert, reprenant l'esprit de "Mai 68". Ce lieu de résistance se prêtait bien à l'ouverture du Forum avec la pièce de théâtre de Philippe Ponty " Le conseiller " illustrant la professionnalisation de la vie politique actuelle. Le débat qui a suivi avec l'acteur interprète ouvrait bien l'esprit du Forum

Le deuxième lieu symbolique était le coeur du quartier de Beaubreuil, sur un ancien stade de foot désaffecté. Véritable village de toile avec ses différents chapiteaux permettant tout à la fois des débats simultanés, des expositions, une expression des associations, une librairie, une partie festive et gastronomique ... un véritable défi de faire un Forum dans un lieu où beaucoup nous disaient : c'est irréaliste.

Les Forums Sociaux ont pour but de constituer des espaces pour développer des résistances et des alternatives à la mondialisation libérale. Véritable lieu d'échanges, d'expériences, de propositions... il s'agit de réunir le temps du Forum des acteurs différents : associations, syndicats, citoyens... pour débattre du présent afin d'imaginer un autre futur.

Baubreuil cette grande cité de la taille de Guéret, isolée de Limoges, depuis 30 ans cumule des records de chômeurs, de jeunes sans formation...où depuis 20 ans les associations diverses s'échinent à faire des miracles avec peu de moyens. Créer un lieu de débat, de rencontre et peut être de propositions tel était l'objectif du FSL.

Mon avis est ici personnel, cet objectif nous ne l'avons pas atteint.

Si les débats ont bien eu lieu et ils étaient nombreux, riches, intéressants, nombre de messages reçus après le Forum appuient sur cet aspect : du scandale Monsanto à la présence des jeunes du Lycée Professionnel du Palais venant avec leurs revendications concrètes, le débat de Sylvain Aquatias s'interrogeant sur le fait d'habiter dans un « quartier » doit-il induire une série de fatalités ? les préjugés et réalités que cela recouvre ... les débats sur les migrants, la réalité des rapports Nord Sud...ce monde en marche en Amérique du SUD...les AMAP...La réalité de la démocratie aujourd'hui dans notre

pays...et bien d'autres débats, toutes ces richesses ne doivent pas masquer une réalité : certes, le Forum fut un succès populaire, d'abord par la présence d'une multitude d'enfants qui ont découvert ce lieu comme un véritable endroit de défoulement visiblement absent du quartier, ce fut également un succès populaire par la présence nombreuse des habitants de Beaubreuil aux différentes parties festives.

Mais le Forum Social Limousin ne peut pas être un simple lieu de consommation de critique sociale et de culture parallèle, il doit être un lieu où s'impliquent des personnes, il n'a de sens que s'il est organisé et pris en charge collectivement par un maximum de gens et notamment ici en milieu urbain dans la cité par les gens de Beaubreuil et ce ne fut pas le cas. Je revois ce groupe de jeunes du quartier jouant du Tam-Tam à 1 heure du matin installé dans le lieu de restaurant et expliquant unanimes " ce que vous faites c'est bien pour les jeunes, pour nous il est trop tard" dire cela quand on a 25 ans, quelle désespérance cela exprime, de petits boulots en chômage, de précarité en intérim... ce manque de perspective est d'abord le résultat profond d'un abandon, depuis 20 ans dans ces quartiers le débat politique a été remplacé par un communautarisme, les partis politiques ne sont plus présents que le temps d'une élection, le comité de quartier ne ressemble en rien en un lieu d'expression, le quartier malgré le travail volontariste des associations présentes manque d'une vie sociale et politique.

Avoir cru qu'après un travail avec les associations, on pourrait peut-être commencer à engager une parole revendicative, c'était ne pas mesurer l'abîme qui existe. Je le dis tranquillement le Forum Social ne pourra, de mon point de vue personnel, se refaire dans les mêmes conditions, un autre travail doit être accompli au préalable, incluant en plus des associations, les syndicats, les décideurs, politiques ou institutionnels, des groupes de jeunes, d'habitants organisés ou non. Il y a un formidable travail à faire auquel nos élites devraient réfléchir car ils ne pourront pas toujours se contenter de chercher à éviter par des mesurette une explosion de colère programmée.

Le temps de rendre justice à ces quartiers est venu, cela passe par des moyens financiers et humains importants auxquels ne répondent ni le plan banlieue du gouvernement, ni l'engagement de nos élus locaux.

Yvan Tricart

## Nouveau scandale : Nestlé accusé d'espionnage d'Attac Suisse

L'émission « Temps présent » de la Télévision suisse romande diffusée, jeudi 12 juin 2008 à 20h révèle que la multinationale Nestlé a mandaté une société de sécurité privée, Securitas pour espionner des membres du groupe de travail d'Attac Vaud qui rédigeaient un livre sur Nestlé (Attac contre l'Empire Nestlé, 2004). Cet espionnage a duré au moins une année, soit de fin 2003 à fin 2004.

En utilisant une fausse identité une agente de Securitas s'est infiltrée dans un groupe de travail d'Attac Vaud travaillant sur les multinationales puis dans un groupe limité aux sept auteurs. Elle a eu accès -en direct- en particulier par le biais d'une liste email restreinte aux auteurs à toutes les recherches, les sources, les contacts en Suisse et à l'étranger liés à cet ouvrage ainsi qu'à la campagne qui a suivi sa sortie, en particulier lors du Forum Nestlé à Vevey le 12 juin 2004.

Le livre traitait notamment de l'attitude de Nestlé face aux OGM, à la privatisation de l'eau mais touchait aussi des sujets plus sensibles comme des luttes de syndicalistes et de militants engagés dans des conflits de travail contre Nestlé dans de nombreux pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés comme la Colombie.

L'agente de Securitas a fait régulièrement des rapports de ces réunions à Securitas qui en informait son client : Nestlé. Securitas a tenu au courant la police cantonale vaudoise de cette infiltration et des informations dont elle disposait. Celle-ci n'a pas jugé utile d'informer les personnes victimes de cette surveillance scandaleuse.

Au-delà de cette pratique immonde dont nous avons été victimes, cette infiltration pose de graves questions qui nous touchent toutes et tous. Est-il normal d'être considérés comme des criminels alors que nous luttons pour que les droits démocratiques, pour les droits du travail et les droits de l'homme soient respectés, en bref pour un monde meilleur ? Si Nestlé se permet de telles pratiques en Suisse, quelles sont ses pratiques et leurs conséquences dans des pays où ces mêmes droits ne sont pas respectés ? Allons-nous vers une société où nos faits et gestes sont épiés sous le moindre prétexte par des multinationales avec la complicité de l'Etat ?

Extrait d'un communiqué d'Attac Suisse Juin 2008

## Lectures « américaines »

**Mad in USA. Les ravages du modèle américain** - Michel Desmurget - Ed. Max Milo, 2008, 276 p., 19,90 euros.

Lorsque l'on fouille la réalité statistique et humaine des Etats-Unis, on découvre un univers inattendu, à mille lieues des chimères « médiatiques » sans cesse réaffirmées. **Le mythique modèle américain dissimule une brutalité dont peu d'Européens semblent avoir conscience. Est-ce là vraiment le modèle que nous voulons importer en Europe ?** Si tel doit être le cas, il convient alors que la décision soit prise en toute connaissance de cause. Loin de l'anti-américanisme primaire, la vocation de cet ouvrage incroyablement documenté est de fournir aux lecteurs des éléments objectifs et loyaux.

**Supercapitalisme. Le choc entre le système économique émergent et la démocratie** - Robert Reich -

Ed. Vuibert, 2008, 276 p., 24 euros.

Professeur de politique publique à l'université de Californie, ancien secrétaire d'Etat à l'emploi sous la présidence de Bill Clinton, Robert Reich s'attaque à une question fondamentale. « Et si le capitalisme d'aujourd'hui signait l'arrêt de mort à petit feu de la démocratie ? ». A travers six chapitres (l'âge pas tout à fait d'or, le supercapitalisme en gestation, le grand écart, la démocratie malade, la politique détournée de sa vocation, guide du supercapitalisme à l'usage du citoyen) Reich décrit et analyse comment le capitalisme du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle s'est transformé en « capitalisme global » puis en « supercapitalisme ». Mais alors que ce supercapitalisme permet d'agrandir encore le gâteau économique, la démocratie, qui se soucie elle, de l'ensemble des citoyens, est, sous son influence, de moins en moins effective.

Robert Reich conclut son livre par un « guide du supercapitalisme à l'usage du citoyen » et par une dernière phrase digne d'Hannah Arendt : « La première étape, et souvent la plus difficile, est de penser juste ».

## Bulletin d'abonnement

À envoyer à ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme - 37 rue Frédéric Mistral, 87000 Limoges

Chèque libellé à l'ordre d'ATTAC 87, CCP n°3879 19 C Limoges.

6 € pour 6 n° à l'année pour les départements 19, 23 et 87 / 8 € autres départements

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville..... Adresse électronique.....

### Sommaire

	Page
Edito : <b>Du pétrole ? Des idées ?</b>	1
50 euros d'amende pour avoir refusé de se soumettre à un test ADN !!!	2
Nouvelles d'Attac 19 et d'Attac 23	3
Ballade irlandaise	3
Grande Distribution : une nouvelle fable !	4
Forum Social du Limousin - Beaubreuil 2008	5
Nouveau scandale : Nestlé accusé d'espionnage d'Attac Suisse	6
Lectures « américaines »	6

ENCART : Panier du militant

**ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS** – Bulletin des comités locaux de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 1291-245X, CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre CLAUSSE Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87>

Ce n° est tiré à environ 800 exemplaires. Prix de vente au n° : 1.00 €. Abonnement: annuel 6,00 €. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !